



Rencontre Communauté AMA du Marsan – 25/03/2024

Retour d'expérience (RETEX) sur l'accueil de volontaires en service civique dans les ESMS

Les établissements et services participants :

- Evalie Collomb – Marsan agglomération
- Aurélia Martin – CIAS du Marsan
- Amandine Lamon – CIAS du Marsan
- Marion Maisonneuve – Pôle social du Marsan
- Murielle Laborde – XL Autonomie
- Audrey Camoune – Adapéi des Landes
- Aurélie Dessaint – résidence autonomie Villa en Vasconie

Les partenaires invités :

- Association services civiques solidarité séniors : Emmanuel Cantau et Nicolas Azais
- Association Unis Cité : Laurie La Rhubarbe

Objet de la réunion : préparer et réussir l'accueil et l'accompagnement d'un service civique – échanges autour des expériences vécues par différents établissements et services

1. Concevoir un projet d'accueil

- Mon organisme est-il éligible à l'agrément de Service Civique pour bénéficier du dispositif ?
- Quel est l'objectif de ma démarche ?
- Quelle peut être la place d'un jeune volontaire dans mon organisme ?
- Quelles missions puis-je lui proposer ?
- Quel temps puis-je lui consacrer ?
- Suis-je prêt à bousculer mes habitudes ?

XL autonomie : depuis 2020, services civiques accueillis via Unis cité qui porte l'agrément et l'accompagnement des volontaires.

Mission des volontaires : visites de convivialité au domicile des personnes (toujours en binôme) bénéficiant de la mise en place des équipements de maintien à domicile dont la tablette numérique de XL Autonomie.

Ce qui est recherché c'est la fonction de lien social, intergénérationnel.

Service proposé sans facturation supplémentaire dans le cadre de l'abonnement mensuel XL autonomie. 2 heures par semaine sur la durée de la mission soit 8 mois.

Une charte est signée entre la structure, le jeune et la personne âgée. Peu de temps consacré par la responsable de XL autonomie sur ce sujet. C'est la coordonnatrice d'Unis Cité qui assure l'accompagnement au quotidien des jeunes volontaires.

La responsable de XL autonomie et la coordonnatrice Unis Cité font le point régulièrement notamment sur la situation des séniors accompagnés et les remontées hebdomadaires des jeunes.



FEUILLE DE ROUTE ATTRACTIVITE DES METIERS DE L'ACCOMPAGNEMENT

XL autonomie recense les personnes intéressées, listing transmis à Unis cité puis prise de contact des jeunes avec les personnes intéressées.

Dispositif très apprécié

Déplacement des jeunes à domicile (note de frais payé par Unis Cité).

Plateforme sociale du Marsan : service porté par l'agglomération qui a l'agrément, porte une cohorte de 10 volontaires par an qui sont mis à disposition dans les différents services de l'agglo après recensement des besoins et des missions proposées.

Mission des volontaires : au sein du service social gens du voyage, soutien à l'équipe sur la construction des projets et dans la participation aux animations à destination des publics accompagnés. La présence des deux services civiques en simultanée permettait de faire plus d'interventions sur les aires. Mise en place d'animations sur les aires d'accueil (ateliers des enfants, atelier bien être pour les mamans) – Nécessité d'avoir un cadre stable d'organisation au sein du service pour bien accompagner les volontaires.

Format proposée par l'agglomération où les services sont « lieu d'accueil des volontaires » et où le reste de l'accompagnement (notamment le projet professionnel et les formations à réaliser) est assuré par le service RH est très satisfaisant.

Mission de 8 mois entre 2 jours et 2 jours et demi par semaine directement sur le service.

Villa en Vasconie : service civique solidarité senior dès l'ouverture de la structure. Envie de montrer aux jeunes les métiers d'accompagnement des séniors.

Mission des volontaires : le lien social. Le service civique fait partie de l'équipe de 8 salariés. On ne le limite pas à l'animation, il peut découvrir les autres métiers (pôle adm, restauration collective... toujours en lien avec de l'animation).

Les services civiques partagent le temps du repas du midi avec les résidents. Renfort d'équipe est aussi une réalité. Ils ne remplacent pas les professionnels, on a fait une présentation aux salariés de la différence entre salariés, stagiaires, volontaires. Ils ont tous la même trame d'accueil et de connaissance de la structure.

Mission de 8 mois - 4 jours par semaine sur la base d'un planning établi en fonction du jeune – en décalé sur deux services civiques en simultanée permettant d'assurer aussi des temps d'animation le samedi.

Charge de travail difficile à évaluer pour la directrice, c'est forcément du temps. Mais elle ne le ressent pas comme une charge car c'est vraiment une plus-value dans l'accompagnement des résidents.

Beaucoup de lien avec l'association solidarité séniors, si difficulté ou question.

CIAS du Marsan : en lien avec l'agglomération porteuse de l'agrément et mise à disposition des volontaires dans les services

Mission de la volontaire : forum « bien vieillir » et participation à la lutte contre l'isolement – aide à l'organisation de cet évènement, interview des personnes à leur domicile, aide à la communication, temps de gestion administrative

Mission de 8 mois, 4,5 jours par semaine dont une journée en temps collectif avec les autres volontaires de l'agglo.

Parfois l'accompagnement concerne aussi le savoir être, les codes du travail, de la tenue vestimentaire. Le temps d'accompagnement est important et n'avait pas forcément été mesuré au moment de l'expression du besoin et de l'organisation de la mission. C'est un point à ne pas négliger.



Attention

Notion d'engagement du professionnel qui va accompagner n'est pas à négliger
Cadrage nécessaire de la grande motivation des volontaires
Un volontaire n'est pas un salarié ni un stagiaire – faire la différence
Tutorat des professionnels très important
Tenir compte de l'envie du jeune et de celui de la structure
Adapter faire évoluer.
Pour une mission à domicile, toujours un binôme de volontaires
Pour une mission en établissement, un binôme peut permettre de couvrir un temps d'accompagnement plus long

2. Réaliser les démarches

Si l'organisme satisfait aux critères d'éligibilité, plusieurs choix s'offrent à lui pour en bénéficier : agrément individuel, agrément collectif ou intermédiation.

XL Autonomie : lieu d'accueil de volontaires gérés en totalité par l'association Unis Cité qui porte l'agrément et l'accompagnement des volontaires

Villa en Vasconie : accueil de volontaires via l'intermédiation de l'association service civique solidarité séniors

Agglomération du Marsan : titulaire de l'agrément et mise à disposition des volontaires dans les services

Association service civique solidarité sénior :

Soit l'association vient en renfort d'une structure ayant déjà un agrément via une mission d'accompagnement

Soit la structure n'est pas porteuse de l'agrément et l'association vient alors en système d'intermédiation.

Chaque mission représente un recrutement de volontaire. Les recrutements peuvent se réaliser toute l'année. A chaque fois, il y a une campagne de recrutement.

Association Unis cité : agrément et accompagnement porté directement par la structure qui dans le cadre des dispositifs de volontariat qu'elle porte, recherche des partenariats avec les structures pour trouver des lieux d'accueil d'exercice de la mission comme cela se passe avec XL autonomie.

Mission réalisée sur 8 mois : 28 heures par semaine du lundi au jeudi.

Des programmes dédiés :

- Intergénéreux
- Solidarité aidants : Accompagner, soutenir les personnes en situation de handicap et leur(s) proche(s) aidant(s)
- Tous dehors (sensibiliser la lutte contre les écrans et la sédentarité)
- Programme local avec la politique de la ville de Dax



FEUILLE DE ROUTE ATTRACTIVITE DES METIERS DE L'ACCOMPAGNEMENT

Communauté d'agglomération du Marsan : 10 agréments annuels – appel à tous les services de l'agglomération et présentation faite aux services – présélection des missions et entretien avec le/les jeunes en lien avec les services. En fonction de l'appétence du jeune, il est orienté vers l'une ou l'autre des missions puis entretien avec le service.

Démarrage par une semaine ou 15 jours en collectif, connaissance du groupe et connaissance de la structure. Stages dans d'autres services que le lieu de mission possible en fonction des envies du jeune et de la réflexion autour de son projet professionnel. Actions de bénévolat organisées avec ce collectif, formation premiers secours.

Une personne dédiée à l'accompagnement des jeunes, entre eux projets collectifs en lien avec les services ou projets de l'agglomération et des structures associées.

3. Trouver des volontaires

D'abord annonce sur le site national des services civiques - https://www.service-civique.gouv.fr/trouver-mission?location=landes&orderby_field=PUBLISHEDDATE&orderby_direction=DESC&first=10&page=1

Favoriser les contacts locaux et le recrutement au plus près bassin de vie/bassin d'emploi :

- Solliciter les partenaires de l'emploi et de l'accompagnement des jeunes Mission locale
- Les points info jeunes, les maisons France service s'il y en a sur les territoires
- Tout autre réseau ou partenaire local, les mairies, les associations du territoire (sport, culture, loisirs etc..)

Il ne s'agit pas de recruter un salarié, un stagiaire ou un bénévole mais de permettre aux jeunes qui le souhaitent de s'engager au service de l'intérêt général.

En conséquence, les seuls critères à prendre en compte sont la motivation et le savoir-être. Il y a donc lieu de privilégier une attitude volontaire, un intérêt marqué ou une histoire personnelle pertinente mais il ne peut pas y avoir de prérequis concernant la formation, les compétences professionnelles ou les expériences préalables.

Pour ce qui concerne l'accompagnement ou le lien avec des personnes âgées, le savoir être est très important. Un extrait du casier judiciaire doit être demandé, de même que pour les missions impliquant des interventions auprès de personnes vulnérables, soient les personnes âgées ou malades.

Période de recrutement de volontaires : septembre ou début d'année sont parfois plus simples. La période estivale où les jeunes peuvent trouver des emplois saisonniers peut être évitée sur les territoires les plus concernés.

La mobilité du jeune est à prendre en compte également. Certaines structures donnent accès à des véhicules de service pour assurer la mission lorsque cela est nécessaire. D'autres remboursent les frais de déplacement.



4. Accompagner les volontaires

La priorité : désigner un tuteur au sein de la structure qui accompagnera le volontaire au quotidien et le former (les associations Unis Cité et solidarité séniors proposent un temps de formation dédié). La Communauté d'agglomération du Marsan a construit en interne un programme de formation des tuteurs de 4 journées

Accompagnement les volontaires : au-delà de leur mission,

- leur dispenser une formation dite civique et citoyenne théorique et pratique dont la formation premiers secours (PSC1)
- les conseiller dans la construction de leurs projets d'avenir
- au jour le jour, c'est également les sensibiliser à leur statut, à leurs droits et à leurs avantages, matérialisés par la carte du volontaire

Coût d'un volontaire en service civique : le Service Civique est un statut spécifique. Le volontaire bénéficie d'une indemnité mensuelle, d'une protection sociale, de formations, d'un accompagnement dans la définition du projet d'avenir. Pendant toute la durée du contrat, le volontaire touche 619,83 euros nets tous les mois. Cette indemnité est prise en charge par l'État à hauteur de 496,93€ auxquels l'organisme d'accueil ajoute 114,85€ (en fonction de la mission, cette somme peut être prise en charge et dans ce cas l'organisme d'accueil n'a rien à verser).

Pour l'agglomération du Marsan : prise en charge des formations tuteur et accompagnement de la cohorte annuelle une journée par semaine par un agent dédié

Accompagnement et prévention des ruptures de parcours :

Au sein de la Villa en Vasconie, les volontaires peuvent venir dans la structure suivre leurs formations en visio au lieu de rester chez eux, c'est une source de motivation supplémentaire appréciée.

De même dans l'accompagnement au projet personnel et professionnel, la directrice tisse des liens avec les centres de formation et établissements scolaires (ex lieux de travaux pratiques) afin de favoriser les échanges entre les élèves et les volontaires.

Impact du volontariat service civique dans le cadre des métiers de l'accompagnement :

Plateforme solidarité du Marsan : 2/2 volontaires sont orientés vers les métiers du social

Villa en Vasconie : 4 sur 6 volontaires vers le métier du social

Agglo : recensement à réaliser

Suites du parcours d'un volontaire en service civique :

Parfois, l'expérience de reprise de formation après service civique peut être très difficile et nécessiter un échange collectif entre les établissements pour permettre à des jeunes de continuer dans l'accompagnement en favorisant les lieux d'accueil en alternance. Pas toujours facilité par le reste à charge dans le cadre de la fonction publique territoriale et l'associatif des frais de salaire des apprentis.



CONTACTS PARTENAIRES ASSOCIATIFS SERVICES CIVIQUES

Association services civiques Solidarité Séniors : sc-solidariteseniors.fr

Nicolas AZAIS chargé de Développement Pyrénées Atlantiques et Landes
nazais@sc-solidariteseniors.fr +33 (0) 7 61 84 07 93

Emmanuel CANTAU chargé de développement du Nord Landes
ecantau@sc-solidariteseniors.fr

Unis Cité : <https://www.uniscite.fr/>

Laurie La Rhubarbe | Coordinatrice d'équipes et de projets Landes
Antenne de Dax - 45 av St Vincent de Paul- 40100 Dax
llarhubarbe@uniscite.fr - 06.98.78.98.70